

Lobbès, le 12 décembre 2019

**COMMUNE
DE LOBBES**

Madame, Monsieur,

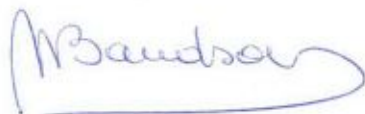
Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 23 décembre 2019 à 19h30** à la salle des mariages (Place Communale).

L'ordre du jour est le suivant :

- Pt1, Programme Stratégique Transversal (PST) – Prise d'acte.
- Pt2, Rapport sur l'Administration (année 2018) et synthèse de la Politique générale et financière de la Commune pour l'année 2020.
- Pt3, Budget communal de l'exercice 2020 – Approbation – Vote.
- Pt4, Dotation à la Zone de Police LERMES (exercice 2020) – Décision – Vote.
- Pt5, C.P.A.S. : modification budgétaire n° 2 (services ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2019 – Approbation – Vote.
- Pt6, Impositions communales : Tutelle spéciale d'approbation – Communication.
- Pt7, Impositions communales (exercices 2020 à 2025) : Tutelle générale d'annulation à transmission obligatoire – Communication.
- Pt8, Déclaration de politique du logement – Approbation – Vote.
- Pt9, Désignation d'un agent communal pour la perception de recettes en espèces – Vote.
- Pt10, Recrutement d'un(e) directeur(trice) général(e) – Information.
- Pt11, Projet de Forêt Urbaine Comestible – Décision – Vote.
- Pt12, Questions orales.
- Pt13, Personnel enseignant : Désignations à titre temporaire - Ratifications - Votes.
- Pt14, Approbation du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2019.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale ff,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

